



Plan social : vers la fermeture des lycées professionnels ?

S'inspirant de la **loi Liberté de choisir son avenir professionnel**, le projet de réforme des lycées professionnels affiche un objectif clair : « s'adapter au marché ». Notamment en diminuant le nombre d'heures de formation en lycée pour augmenter – jusqu'à doubler - le temps de présence des élèves dans les entreprises.

Alors que la réforme de l'apprentissage est dénoncée par un grand nombre d'acteurs et d'actrices de la formation professionnelle, le président Macron la prend comme modèle pour les lycées professionnels. Tant pis si bon nombre d'acteurs et d'actrices de cet enseignement protestent contre cette vision destructrice de la formation, et dénoncent des conséquences désastreuses pour les 651 000 élèves (soit 28 % des lycéens français) de la voie professionnelle.

Pourquoi une énième réforme des lycées professionnels (LP)?

Pourquoi le gouvernement raccrocherait-il les LP au ministère du travail plutôt qu'à celui de l'Éducation nationale ?

L'an dernier, le gouvernement avait arrêté cette réforme et voilà qu'elle est remise sur le tapis : des annonces en mai pour septembre 2023 !

Les enseignants des lycée professionnels sont investis dans des projets pédagogiques, mettent en place des situations variées pour mobiliser et mettre les jeunes en situation d'apprentissage. Un projet professionnel se construit, contrairement aux stages en entreprises qui peuvent vite tourner à une activité : balayer ou ranger !

La réforme va renforcer la mainmise des entreprises sur la formation scolaire. Lesquelles entreprises présentent pour les jeunes des risques aggravés d'exposition aux produits dangereux, d'accidents du travail et de violences sexistes et sexuelles.

D'autre part, il s'agit là d'une main d'œuvre jeune voire très jeune (moins de 16 ans puisque cela pourrait commencer dès la 5^e du collège) pour former des ouvriers non qualifiés.

Demain

La transformation de la carte des formations sera pluriannuelle et engagera tous les acteurs en partant des besoins locaux. Elle reposera sur l'analyse dans chaque territoire des besoins de l'économie et des parcours de formation à proposer aux élèves. Chaque lycée professionnel y sera impliqué et y associera son écosystème dans la logique de « Notre École faisons-la ensemble ». La transparence des données d'insertion et de poursuite d'études au niveau de chaque établissement permettra à chacun de faire des choix éclairés sur les filières à fermer. Aux ouvertures des nouvelles formations soutenues dans le cadre de France 2030 seront associées des fermetures afin que toutes les formations non insérantes soient fermées pour la rentrée 2026.

Métiers recherchés par les entreprises en France métropolitaine (top 5 par région)



Cette carte est, en elle-même, l'illustration formelle des intentions réelles de ce plan de déqualification d'une partie des jeunes des milieux populaires.

C'est d'ailleurs ce que demande explicitement le MEDEF, que les jeunes des LP soient envoyés dans les secteurs où le patronat recherche de la main d'œuvre, peu importe qu'ils aient une formation complète ... Et là, en plus cette main d'œuvre sera gratuite pour les entreprises !

Le dossier de presse de l'Éducation nationale : "**RÉFORMER LES LYCÉES PROFESSIONNELS, Faire du lycée professionnel un choix d'avenir pour les jeunes et les entreprises**", publié en mai 2023 (en pièce jointe de cet article) ne laisse que peu de place aux questionnements des professeur.es, parents et élèves...

Est-ce un plan social pour nos collègues des lycées professionnels ?

D'ores et déjà les chefs d'établissement de France et Navarre envoient des informations à leurs personnels sur de possibles formations de "reconversion" des professeurs.

Pour le Sudep Solidaires qui fait partie de l'Union syndicale de Solidaires, c'est NON!

Les organisations syndicales pointent le fait que M. Macron évoque les lycées pros dans le cadre du chantier « travail ».

« Placer les lycées professionnels dans son chantier **Travail** plutôt que dans un volet **Éducation** est lourd de symbole et de conséquences pour les personnels et l'avenir des 650 000 élèves des lycées pros.

Quant à l'apprentissage, l'intersyndicale rappelle son opposition à son développement à tout crin dans les lycées professionnels. La mixité de public revient à dégrader l'organisation des établissements et l'organisation pédagogique dans nos classes. Et au-delà, le taux de rupture de contrats subis actuellement par les jeunes apprentis mineurs laisse craindre un décrochage accru des élèves dans nos lycées professionnels ».

« La réforme des lycées pros, portée par Carole Grandjean, dépasse bien largement le cadre scolaire ; elle est constitutive d'un projet de société à l'opposé des besoins des jeunes et des personnels, à l'opposé des enjeux scolaires de réduction des inégalités » dénonce l'intersyndicale voie pro composée de la CGT, de la FSU, du SE-UNSA, du SGEN-CFDT, du SNALC, de SUD Education, de la CNT qui ne s'est pas rendue à la multilatérale organisée par Carole Grandjean.

« L'intersyndicale rappelle tant au président qu'à la ministre que, s'ils persistent à vouloir imposer leur projet, elle prendra ses responsabilités, en particulier sur les éléments qui ont déclenché la contestation massive des personnels, mais aussi sur tous les dispositifs qui dégraderaient encore les conditions d'études des élèves et les conditions de travail des personnels.

L'intersyndicale de la voie professionnelle porte, au contraire, l'exigence sociale d'un renforcement du service public d'éducation dans son ensemble, seul garant de la sécurisation des parcours scolaires et professionnels des jeunes.

Pour nos organisations syndicales, la page sur la réforme des retraites comme celle sur la réforme de la voie professionnelle n'est pas tournée. L'intersyndicale appelle les personnels à se mobiliser de façon unitaire, massif et populaire sur l'ensemble des territoires ».

Mai 2023